

# SYNDICALISME ET « VIRAGE À GAUCHE » EN AMÉRIQUE LATINE



CÉDRIC LETERME\*

**L**es expériences progressistes latino-américaines du début du XXI<sup>e</sup> siècle ont fait couler beaucoup d'encre, mais relativement peu du point de vue des évolutions du syndicalisme qui les ont accompagnées et/ou qu'elles ont favorisées<sup>1</sup>. On peut y voir le résultat d'un désintérêt plus général pour le fait syndical (et pas uniquement en Amérique latine) depuis plusieurs décennies, mais aussi une conséquence du rôle objectivement moins central (voire parfois marginal) que le syndicalisme a joué dans l'avènement et le déploiement de ces expériences<sup>2</sup>. C'est que celles-ci sont intervenues après une « longue nuit néolibérale » qui a eu des conséquences dévastatrices pour l'action syndicale dans la région. Augmentation du chômage, du travail informel et plus largement de la précarité des conditions de travail, diminution ou perte du lien historique avec l'État ou encore augmentation parallèle du pouvoir structurel du capital. Tout ceci est en effet venu miner à la fois l'efficacité et la légitimité du pouvoir des syndicats latino-américains

---

\* DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, CHARGÉ D'ÉTUDES AU CETRI-CENTRE TRICONTINENTAL <WWW.CETRI.BE>.

<sup>1</sup> Pour deux dossiers récents sur la question, lire Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *Les Cahiers ALHIM*, n° 26, 2013 ou encore Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *Cahiers des Amériques latines*, n° 86, 2017.

<sup>2</sup> Guy Bajoit, François Houtart, Bernard Duterme, *Amérique latine : À gauche toute ?*, Bruxelles/Louvain-la-Neuve, Couleurs Livres/CETRI, 2008 ; CETRI, « Mouvements et pouvoirs de gauche en Amérique latine », *Alternatives Sud*, vol. XII, n° 2, 2005.

dans ses différentes dimensions (structurelle, organisationnelle, institutionnelle ou encore idéologique)<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, ceux-ci n'ont évidemment pas été absents des luttes contre le néolibéralisme, mais ils y ont participé dans une position de faiblesse et aux côtés d'autres mouvements aux revendications et répertoires d'action parfois très éloignés des leurs<sup>4</sup>. Avec des exceptions notables, comme au Brésil ou en Bolivie par exemple, les syndicats ont ainsi rarement été au centre des mobilisations qui ont porté au pouvoir des gouvernements progressistes, à compter du début des années 2000. Et même lorsque ce fut le cas, ce fut toujours au sein d'alliances plus larges et selon des modalités qui empêchent de parler de « pouvoirs ouvriers » et encore moins « syndicaux » à leur égard.

Et pourtant, la relation entre le mouvement syndical latino-américain et les expériences progressistes « postnéolibérales » nous paraît cruciale à explorer pour au moins trois raisons. D'abord, parce que même s'il a perdu en centralité, le travail reste une dimension fondamentale de nos existences dont il faut continuer d'analyser les rapports sociaux constitutifs ainsi que les acteurs, notamment collectifs, qui en sont les protagonistes. Ensuite, parce que les syndicats ont bel et bien joué un rôle (quoiqu'inégal, en nature et en portée, selon les cas) dans l'avènement des expériences progressistes latino-américaines de ces dernières années ; un rôle qui mérite dès lors d'être analysé en lui-même et pour lui-même. Enfin, parce que, à l'inverse, ces mêmes expériences ont également eu des conséquences (ici aussi inégales et parfois contradictoires) sur le mouvement syndical latino-américain, dont il nous paraît d'autant plus important de mesurer l'ampleur et la nature qu'on assiste actuellement à un retour au pouvoir de gouvernements conservateurs – voire réactionnaires – et plus largement à une dynamique sociale et politique régressive dans la région (et au-delà)<sup>5</sup>.

116

<sup>3</sup> Bernard, Duterme, « Amérique latine : 20 ans d'échec du néolibéralisme », *Revue Démocratie*, mai 2006, <<http://www.revue-democratie.be/index.php/international/709-amerique-latine-20-ans-dechec-du-neoliberalisme>>, consulté le 16 avril 2018.

<sup>4</sup> CETRI, « Mouvements et pouvoirs de gauche en Amérique latine », *op. cit.*

<sup>5</sup> CETRI, « Droites militantes et mobilisations réactionnaires », *Alternatives Sud*, vol. XXV, n° 1, 2018.

Sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, cet article se propose dès lors de brosser un tableau général des dynamiques syndicales ayant accompagné les expériences progressistes de ces vingt dernières années en Amérique latine. En premier lieu, nous reviendrons sur la façon dont ces expériences ont favorisé (ou non) l'action syndicale dans les pays où elles ont été menées. À l'inverse, dans un second temps, nous nous pencherons sur la façon dont les syndicats ont quant à eux (ré)agi à ces évolutions. Ce faisant, nous verrons notamment que, dans la plupart de ces pays, le clivage gauche/droite s'est (en partie seulement) atténué au profit de l'exacerbation d'au moins deux clivages supplémentaires : un clivage autonomie/dépendance vis-à-vis de l'État et un clivage redistribution/refonte radicale du modèle de croissance extractiviste. Or, comme l'expliquait Bernard Duterme en 2011, on retrouve également ces deux clivages dans la façon dont les mouvements sociaux en général ont appréhendé le virage progressiste<sup>6</sup>. Avec toutefois, selon les cas, des particularités qui se sont traduites tantôt par des convergences entre syndicats et « nouveaux mouvements sociaux », tantôt par des oppositions plus ou moins frontales.

117

## **Un bilan syndical contrasté pour les gauches au pouvoir en Amérique latine**

### ***Un contexte globalement plus favorable à l'action syndicale***

Avant d'envisager la façon dont l'arrivée des gauches au pouvoir en Amérique latine a favorisé l'action syndicale, il faut d'abord préciser que ce « virage » est intervenu sur fond d'un cycle d'expansion économique mondiale et de hausse du cours des matières premières, qui a créé un environnement favorable largement indépendant des politiques poursuivies (de gauche ou de droite). C'est ainsi que durant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, le taux de croissance moyen de la région se situe entre 4 % et 5 % contre seulement 2 % entre les années 1980 et le début des années

---

<sup>6</sup> Bernard Duterme, « Toujours rebelle, l'Amérique latine ? Mouvements sociaux, contestations et pouvoirs de Tijuana à Ushuaïa », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : Amérique latine », *Alternatives Sud*, vol. XVIII, n° 4, 2011.

2000. Dans ce contexte, la pauvreté, le chômage et même les inégalités vont reculer dans pratiquement toute la région<sup>7</sup>.

Pour beaucoup d'observateurs, ces avancées sociales sont ainsi d'abord le résultat d'une conjoncture économique exceptionnelle<sup>8</sup>. Il existe toutefois des différences notables entre les bilans des gouvernements conservateurs et des gouvernements progressistes, tout comme il en existe au sein même de ces derniers<sup>9</sup>. Sans toutefois rentrer ici dans le débat portant sur les mérites, voire l'existence même, des « deux gauches » latino-américaines qu'incarneraient, respectivement, les régimes de Lula au Brésil et de Bachelet au Chili, d'un côté, et les régimes de Chavez au Venezuela et de Morales en Bolivie, de l'autre, on peut au moins affirmer qu'en général, l'ensemble des gouvernements classés à gauche a fait mieux que ceux classés à droite en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités (mais aussi en termes d'alphabétisation ou de soins de santé par exemple). Et ce, en raison de politiques publiques volontaristes qui ont marqué une rupture nette avec le désengagement étatique des décennies néolibérales<sup>10</sup>.

Du point de vue syndical, une telle amélioration de la conjoncture économique et sociale est déjà en soi un atout puisqu'elle en facilite le travail de syndicalisation, de mobilisation ou encore de conscientisation. Le taux de syndicalisation est ainsi globalement reparti à la hausse dans la région, même s'il est loin d'avoir retrouvé le niveau des années 1960-1970<sup>11</sup>. C'est encore plus le cas lorsque ce type d'évolutions s'accompagne et s'appuie sur une volonté et un discours de réhabilitation de l'État, de l'interventionnisme économique ou encore de la défense des classes populaires, comme ce fut le cas dans le contexte des « virages à gauche ». Ceux-ci, en effet, produisent également, *a priori*, un

118

<sup>7</sup> Voir notamment le site de la CEPAL pour le détail de ces indicateurs : <[www.cepal.org](http://www.cepal.org)>.

<sup>8</sup> Sur ce débat, voir notamment Franck Gaudichaud, « Le bilan social des gauches en Amérique latine », *Recherches internationales*, n° 93, janvier-mars 2012, p. 49-64.

<sup>9</sup> Guy Bajoit, François Houtart, Bernard Duterme, *Amérique latine : À gauche toute ?*, *op. cit.* ; Franck Gaudichaud, « Le bilan social des gauches en Amériques latine », *art. cit.*

<sup>10</sup> *Ibidem*.

<sup>11</sup> Franck Gaudichaud, Thomas Posado, « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.*

environnement plus favorable à la légitimité de l'action syndicale, mais aussi, plus largement, des mouvements sociaux.

Toutefois, au-delà de ces avantages « indirects », l'arrivée au pouvoir des gauches en Amérique latine s'est également traduite, en général, par des avantages plus directement mobilisables par les syndicats. Ce fut notamment le cas d'un point de vue juridique ou même constitutionnel, avec notamment les dispositions inscrites dans la nouvelle Constitution équatorienne, adoptée en 2008, et qui établissent, entre autres, un salaire minimum obligatoire, ou encore qui reconnaissent les mêmes droits à toutes les catégories de travailleurs (formels, informels, domestiques, etc.)<sup>12</sup>. Mais aussi les différentes avancées législatives obtenues par les travailleurs et/ou les syndicats au Venezuela (par exemple, notamment, augmentations successives du salaire minimum, suppression de la sous-traitance)<sup>13</sup>, en Bolivie (abaissement de l'âge de la retraite)<sup>14</sup> ou encore en Uruguay (renforcement du droit du travail, de la négociation collective et de la liberté syndicale)<sup>15</sup>. Ce fut également le cas, plus largement, par le biais de ce que Gaudichaud et Posado ont qualifié de « réinstitutionnalisation » syndicale ou encore de « (re)création d'un lien entre l'État et les syndicats », qui avait

<sup>12</sup> Magali Marega, « Le jardin aux sentiers qui bifurquent ? Le syndicalisme en Équateur », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.* ; Maria Unda, Maritza Idrobo, « Équateur : le "corrésisme" normalise le travail et déstructure le mouvement syndical », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : Luites syndicales », *Alternatives Sud*, vol. XXI, n° 4, 2014.

<sup>13</sup> Thomas Posado, « Itinéraire d'un syndicaliste devenu candidat à la présidentielle : utilisation et contention d'un militant ouvrier dans le Venezuela de Chávez », dans Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *op. cit.* ; Thomas Posado, « Venezuela : les syndicats, instruments des travailleurs ou du gouvernement chaviste », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : Luites syndicales », *op. cit.*

<sup>14</sup> Marco Gandarillas, « Bolivie : des syndicats divisés et en mal de débouchés », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : luites syndicales », *op. cit.* ; Romain Busnel, « L'inclusion politique par le corporatisme syndical cocalero : tropique de Cochabamba, Bolivie », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.* ; Bruno Fornillo, Marcos Schiavi, « Sindicatos campesinos y poder estatal en la Bolivia evista (2005-2010) », dans Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *op. cit.*

<sup>15</sup> Christophe Ventura, « Un rouage-clé de la vie politique uruguayenne : au pays des conquêtes syndicales », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015, p. 16-17.

généralement été rompu durant la période néolibérale<sup>16</sup>. On a ainsi vu, par exemple, des syndicalistes réintégrer ou intégrer pour la première fois des fonctions décisionnelles au sein de l'appareil d'État en Argentine, en Bolivie ou encore au Brésil<sup>17</sup>. Et, plus largement, on a aussi vu se multiplier les mécanismes et dispositifs de reconnaissance institutionnelle plus ou moins formelle de l'interventionnisme syndical dans l'économie, comme ce fut le cas au Chili notamment, ou encore en Bolivie ou en Uruguay<sup>18</sup>.

### ***Des limites persistantes d'ordre politique et/ou économique***

Il semble donc indéniable que l'arrivée des gauches au pouvoir en Amérique latine se soit globalement traduite par une amélioration du contexte (juridique, politique, économique, social) dans lequel évoluaient les syndicats jusque-là. Elle ne fut toutefois pas pour autant exempte de limites, voire de conséquences négatives pour ces mêmes syndicats, et ce, à différents niveaux.

Parmi ceux-ci, on peut d'abord pointer une volonté quasiment généralisée de contrôle ou du moins de subordination de l'action syndicale aux priorités des processus politiques initiés par l'arrivée au pouvoir de ces différents gouvernements progressistes. Cette volonté – que l'on retrouve également dans la relation entretenue entre ces gouvernements et d'autres mouvements sociaux : paysans,

120

<sup>16</sup> Franck Gaudichaud, Thomas Posado, « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? », art. cit.

<sup>17</sup> Gabriel Merino, Soledad Stoessel, « Le “pouvoir du volant” en Argentine et en Bolivie dans le cycle postnéolibéral », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.* ; Ana Natalucci, « Revitalización sindical y sindicalismo peronista : encrucijadas entre el corporativismo y la política (Argentina, 2003-2012) », dans Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *op. cit.* ; Sebastião Neto, « Brésil : de la contestation à la cohabitation », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.*

<sup>18</sup> Franck Gaudichaud, Sebastián Osorio, « Chili : mouvement syndical, conflits sociaux et néolibéralisme », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.* ; Rodrigo Medel Sierralta, « Alliances et autonomie politique. Les deux faces du syndicalisme chilien », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.* ; Romain Busnel, « L'inclusion politique par le corporatisme syndical cocalero : tropique de Cochabamba, Bolivie », *art. cit.* ; Gabriel Merino et Soledad Stoessel, « Le “pouvoir du volant” en Argentine et en Bolivie dans le cycle postnéolibéral », art. cit. ; Christophe Ventura, « Un rouage-clé de la vie politique uruguayenne... », art. cit.

écologistes ou indigènes par exemple<sup>19</sup> – s’explique en partie par la conflictualité souvent extrême qui a accompagné leur arrivée au pouvoir<sup>20</sup>, et qui a favorisé un phénomène bien connu de polarisation et de perception de toute critique ou d’action autonome comme faisant le jeu de l’adversaire. Mais elle tire également son origine de la culture et du fonctionnement politiques de ces régimes, qui s’inscrivent pour beaucoup dans une forte tradition de centralisme, d’hyperprésidentialisme ou de matrice nationale-populaire peu propice à l’autonomie syndicale<sup>21</sup>.

Ainsi, en Argentine et en Bolivie, la « réinstitutionnalisation » partielle des syndicats s’est accompagnée de la marginalisation/répression des franges les plus radicales du mouvement syndical, tout en étant étroitement dépendante de la conjoncture économique et/ou politique<sup>22</sup>. Au Venezuela et en Équateur, les difficultés éprouvées à contrôler les centrales syndicales existantes ont poussé les gouvernements en place à favoriser la création de nouvelles centrales plus fidèles au régime<sup>23</sup>. On peut également citer le cas particulier du Brésil, où la principale centrale syndicale existante au moment de l’arrivée au pouvoir du « Parti des travailleurs » (PT), la « Centrale unique des travailleurs » (CUT), est une émanation de ce dernier et en lien direct avec lui, aboutissant ici aussi à une subordination problématique du syndicat au politique, en particulier dans le cadre de l’institutionnalisation croissante du régime de Lula, puis de Rousseff<sup>24</sup>. Par ailleurs, selon les cas, nombre de ces gouvernements ont également joué sur des divisions – réelles ou exagérées – opposant syndicats et autres mouvements

121

<sup>19</sup> CETRI, « État des résistances dans le Sud : Amérique latine », *op. cit.*

<sup>20</sup> CETRI, « Mouvements et pouvoirs de gauche en Amérique latine », *op. cit.* ; CETRI, « État des résistances dans le Sud : Amérique latine », *Alternatives Sud*, vol. XVIII, n° 4, 2011.

<sup>21</sup> Guy Bajoit, François Houtart, Bernard Duterme, *Amérique latine : À gauche toute ?*, *op. cit.*

<sup>22</sup> Marco Gandarillas, « Bolivie : des syndicats divisés et en mal de débouchés », art. cit. ; Gabriel Merino, Soledad Stoessel, « Le “pouvoir du volant” en Argentine et en Bolivie dans le cycle postnéolibéral », art. cit. ; José Seoane, « Argentine : mutation du syndicalisme et tensions sociales », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.*

<sup>23</sup> Thomas Posado, « Venezuela : les syndicats, instruments des travailleurs ou du gouvernement chaviste », art. cit. ; Maria Unda, Maritza Idrobo, « Équateur : le « corrésisme » normalise le travail et déstructure le mouvement syndical », art. cit.

<sup>24</sup> Sebastião Neto, « Brésil : de la contestation à la cohabitation », art. cit.

sociaux, pour fragiliser les uns et/ou les autres au profit de leur propre agenda politique<sup>25</sup>.

Ensuite, une concurrence croissante s'est installée entre un État aux capacités et à la volonté d'intervention sociale retrouvées et les syndicats pour la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques et de rôles sociaux. Un des cas les plus emblématiques se trouve au Venezuela, avec notamment la création, en 2011, des conseils de travailleurs ; structures dont la fonction est directement concurrente de celle des syndicats<sup>26</sup>. Mais on retrouve également cette logique en Équateur, où la tentative de mise au pas des syndicats s'est surtout exercée dans le secteur public, un domaine où le gouvernement de Correa considérait que l'intérêt général (incarné par l'État) devait primer sur les intérêts particuliers des travailleurs<sup>27</sup>. Et on la retrouve également à l'œuvre en Argentine, où un dirigeant syndical a même été jusqu'à affirmer que « le jour où il [le gouvernement] veut toucher aux œuvres sociales [dont les fonds sont administrés par les syndicats], les étatiser, les privatiser ou vouloir leur faire quoi que ce soit, nous allons lui déclarer la guerre totale, il devra tous nous tuer » [Sehinkman, 2012]<sup>28</sup>.

Par ailleurs, bon nombre des politiques sociales les plus emblématiques des gouvernements progressistes latino-américains (les « missions » vénézuéliennes, le programme « *bolsa familia* » au Brésil, par exemple) ont été pensées et mises en œuvre selon une logique territoriale plutôt que corporatiste<sup>29</sup>, contrairement à ce qui avait pu être le cas durant la première période de déploiement massif des politiques sociales en Amérique latine, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les années 1970-1980.

Enfin, il convient également de souligner l'absence de rupture radicale avec le cadre économique et/ou politique en vigueur avant l'arrivée au pouvoir de ces gouvernements. De nouveau, cela s'explique à la fois par l'adversité du contexte

<sup>25</sup> CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.*

<sup>26</sup> Thomas Posado, « Venezuela : les syndicats, instruments des travailleurs ou du gouvernement chaviste », art. cit.

<sup>27</sup> Magali Marega, « Le jardin aux sentiers qui bifurquent ? Le syndicalisme en Équateur », art. cit.

<sup>28</sup> Cité dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado, « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? », art. cit.

<sup>29</sup> *Ibidem.*

dans lequel ces derniers ont eu à intervenir – et en particulier la puissance et l'intensité de l'opposition à laquelle ils ont dû faire face nationalement et internationalement –, mais aussi par leurs propres limites idéologiques et stratégiques. C'est ainsi qu'au Chili, par exemple, le tristement célèbre « Plan laboral » adopté en 1979 sous Pinochet et qui a fait de la législation syndicale du pays l'une des plus régressives au monde<sup>30</sup> n'a pas été remis en cause par les gouvernements de la « concertation »<sup>31</sup>. Et de la même manière, au Brésil, c'est toujours le cadre institutionnel et juridique du « varguisme »<sup>32</sup> qui structure l'action syndicale, notamment à travers le principe de l'unicité syndicale, qui reste une particularité brésilienne à laquelle le PT n'a pas voulu ou su s'attaquer<sup>33</sup>. Mais c'est probablement sur le plan économique que cette continuité avec la période néolibérale s'avère la plus problématique à l'échelle de la région, y compris dans les cas où les ruptures avec l'orthodoxie néolibérale ont été les plus nombreuses et les plus profondes, comme au Venezuela, en Équateur ou en Bolivie. En effet, même dans ces pays, la stratégie économique et sociale est restée inscrite dans un modèle de développement basé sur l'exploitation et l'exportation de matières premières<sup>34</sup>, avec des avancées sociales financées principalement par la redistribution de cette rente naturelle. Or, cela a notamment eu pour effet de rendre ces avancées extrêmement dépendantes de la conjoncture économique internationale, mais aussi des majorités au pouvoir, comme en témoigne le cycle de régression économique, politique et sociale auquel on assiste depuis 2013, avec la fin du cycle haussier des matières premières<sup>35</sup>.

123

<sup>30</sup> Encadrement extrêmement strict du droit de grève, possibilité pour les entreprises de remplacer les travailleurs en grève, recours massif à la sous-traitance, etc.

<sup>31</sup> Franck Gaudichaud, Sebastián Osorio, « Chili : mouvement syndical, conflits sociaux et néolibéralisme », *art. cit.* ; Rodrigo Medel Sierralta, « Alliances et autonomie politique... », *art. cit.*

<sup>32</sup> Du nom de Getúlio Vargas, président du Brésil entre 1930 et 1945, puis entre 1951 et 1954, et principal architecte du modèle social brésilien.

<sup>33</sup> Sebastião Neto, « Brésil : de la contestation à la cohabitation », *art. cit.*

<sup>34</sup> Frédéric Thomas, « Fin de cycle, fin de partie ? Bilan du virage à gauche latino-américain », *Le regard du CETRI*, 11 mai 2017, <<https://www.cetri.be/Fin-de-cycle-fin-de-partie-Bilan>>, consulté le 16 avril 2018.

<sup>35</sup> CETRI, « Droites militantes et mobilisations réactionnaires », *op. cit.* ; CETRI, « État des résistances dans le Sud : Amérique latine », *Alternatives Sud*, vol. XXIV, n° 4, 2017.

## Les syndicats latinos face aux gauches au pouvoir

### *Des marges de manœuvre retrouvées et mobilisées*

124 Du côté maintenant des (ré)actions syndicales face à l'arrivée au pouvoir des gauches en Amérique latine, on peut commencer par souligner le fait que, globalement, les syndicats latino-américains ont su tirer profit des nouvelles marges de manœuvre que leur offrait cette nouvelle conjoncture politique, et ce, sur au moins deux registres. D'abord, pour (re)gagner en influence auprès du gouvernement – et plus largement sur la politique économique et sociale – de leurs pays respectifs. Pour Gabriel Merino et Soledad Stoessel, par exemple, l'interprétation des participations syndicales au gouvernement en Argentine ou en Bolivie uniquement en termes de cooptation ou de « stratégie par le haut » « évacue la possibilité que l'intégration des dirigeants à l'État soit une stratégie délibérée des organisations elles-mêmes pour se renforcer, et non une (simple) réaction à l'initiative étatique »<sup>36</sup>. C'est tout particulièrement le cas en Argentine, où la participation gouvernementale des syndicats fut probablement la plus aboutie et où elle a permis à ces derniers d'exercer une influence réelle sur la politique gouvernementale avant d'être considérablement réduite, à partir de 2009, sous la présidence de Cristina Fernandez de Kirchner<sup>37</sup>.

Ensuite, les syndicats ont également su retrouver et parfois renouveler une capacité de mobilisation et des répertoires d'action qui avaient été sérieusement ébranlés par les décennies néolibérales. C'est ainsi que la plupart des pays dirigés par la gauche ont été le théâtre d'un regain de la conflictualité au travail, à commencer sous la forme de grèves, comme ce fut le cas en Argentine ou au Chili par exemple<sup>38</sup>. Par ailleurs, on a également observé dans bon nombre de ces pays l'émergence et la consolidation durant cette période

---

<sup>36</sup> Gabriel Merino, Soledad Stoessel, « Le “pouvoir du volant” en Argentine et en Bolivie dans le cycle postnéolibéral », art. cit.

<sup>37</sup> *Ibidem*.

<sup>38</sup> Franck Gaudichaud, Sebastián Osorio, « Chili : mouvement syndical, conflits sociaux et néolibéralisme », art. cit. ; Cecilia Anigstein, « ¿Combatividad encauzada o recomposición del trabajo organizado ? La dinámica de la negociación colectiva en los gobiernos kirchneristas », dans Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *op. cit.*

de pratiques, de discours et parfois de structures syndicales plus radicales, ancrés dans un travail de terrain, mais également soucieux d'en investiguer de nouveaux (notamment en dehors de l'usine ou de l'entreprise). Des structures animées d'un idéal d'autonomie et d'horizontalité et généralement influencées ou même portées par des courants politiques de gauche radicale jusque-là extrêmement minoritaires et/ou sévèrement réprimés. Les meilleurs exemples de cette tendance se trouvent probablement en Argentine<sup>39</sup> ou au Venezuela<sup>40</sup>, mais il s'agit bel et bien d'une tendance de fond dans toute la région, qui a amené un certain nombre d'auteurs à parler de « *renouveau syndical* » dans sa lignée<sup>41</sup>.

### ***Des défis – anciens ou nouveaux – malgré tout nombreux***

Ici encore, cette influence et cette « vigueur » syndicales retrouvées se sont toutefois également accompagnées d'évolutions et de (ré)actions plus dommageables pour l'efficacité de l'action syndicale dans son ensemble. Parmi celles-ci, on peut évidemment commencer par citer le mouvement quasiment généralisé de fragmentation et de division syndicales qui a accompagné le virage à gauche, le plus souvent autour de la ligne à adopter face aux processus et aux forces politiques qui portaient ce virage. De nouveau, cette évolution n'est évidemment pas propre au seul mouvement syndical<sup>42</sup>, mais elle y fut particulièrement marquée. La CUT brésilienne (proche du PT) doit ainsi désormais partager la représentation légale des travailleurs avec quatre autres centrales (neuf en comptant les centrales qui ne sont pas légalement reconnues)<sup>43</sup>. Entre 2010 et 2012, les centrales argentines sont quant à elles passées de deux à quatre après la division de

125

<sup>39</sup> Cecilia Senén González, Julieta Haidar, « Existe-t-il un renouveau syndical en Argentine ? Le cas du secteur automobile », dans Bruno Fornillo, Marcos Schiavi (dir.), « Réalités et défis du syndicalisme en Amérique latine », *op. cit.* ; Santiago Duhalde, Juan S. Montes Cató, Pierre Rouxel, « Le "syndicalisme de base" dans l'Argentine kirchneriste. Une autonomie en question », dans Franck Gaudichaud, Thomas Posado (dir.), « Syndicalismes et gouvernements progressistes », *op. cit.*

<sup>40</sup> Thomas Posado, « Venezuela : les syndicats, instruments des travailleurs ou du gouvernement chaviste », art. cit.

<sup>41</sup> Franck Gaudichaud, Thomas Posado, « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? », art. cit.

<sup>42</sup> Bernard Dutermé, « Toujours rebelle l'Amérique latine ? ... », art. cit.

<sup>43</sup> Sebastião Neto, « Brésil : de la contestation à la cohabitation », art. cit.

la « Centrale des travailleurs d'Argentine » (CTA) en 2010, puis de la « Confédération générale du travail de la république d'Argentine » (CGT) en 2012, chaque fois entre une aile favorable et défavorable au gouvernement<sup>44</sup>. Au Venezuela, des syndicats prochavistes se sont regroupés en 2003 au sein d'une nouvelle centrale (« l'Union nationale des travailleurs » [UNT]) pour concurrencer la « Confédération des travailleurs du Venezuela » (CTV) historique, accusée d'être trop proche de l'opposition, avant de connaître une nouvelle scission entre radicaux et modérés en 2011, aboutissant notamment à la création d'une nouvelle centrale chaviste, la « Centrale bolivarienne socialiste des travailleuses et des travailleurs du Venezuela, de la ville, des champs et de la pêche » (CBST-CCP)<sup>45</sup>. En Équateur, le gouvernement Correa a lui-même impulsé la création de structures « officialistes » parallèles pour concurrencer les autres structures jugées trop peu loyales<sup>46</sup>. Et on pourrait continuer de multiplier les exemples, notamment en Bolivie où, selon Marco Gandarillas, l'un des principaux défis du syndicalisme reste la fragmentation des structures existantes et leur relation à l'État<sup>47</sup>.

Pour Franck Gaudichaud et Thomas Posado, cette tendance est d'autant plus interpellante qu'elle intervient alors qu'en parallèle, la tendance régionale et mondiale est à l'unité syndicale<sup>48</sup>. Or, il nous semble qu'il s'agit précisément d'une deuxième limite de l'action syndicale dans le cadre des « virages à gauche » : l'absence de tentative, voire de volonté, d'accompagner les efforts politiques d'intégration régionale « progressiste » portés par les gauches au pouvoir par des démarches syndicales similaires et complémentaires. On peut ainsi s'étonner de voir des syndicats partageant « l'anti-impérialisme » et le « socialisme » promus par plusieurs de ces gouvernements ne pas essayer de doter les

<sup>44</sup> José Seoane, « Argentine : mutation du syndicalisme et tensions sociales », dans CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.*

<sup>45</sup> Thomas Posado, « Venezuela : les syndicats, instruments des travailleurs ou du gouvernement chaviste », *art. cit.*

<sup>46</sup> Maria Unda, Maritza Idrobo, « Équateur : le « corréisme » normalise le travail et déstructure le mouvement syndical », *art. cit.*

<sup>47</sup> Marco Gandarillas, « Bolivie : des syndicats divisés et en mal de débouchés », *art. cit.*

<sup>48</sup> Franck Gaudichaud, Thomas Posado, « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? », *art. cit.*

initiatives d'intégration régionale portées par ces derniers d'un volet syndical. Et de se contenter, au contraire, de l'unité revendiquée par la nouvelle « Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) »<sup>49</sup>, laquelle masque mal des divergences stratégiques et idéologiques profondes<sup>50</sup>. Plus largement, on peut également y voir une preuve de la difficulté persistante du syndicalisme latino-américain à dépasser une conception corporatiste et/ou nationale populaire de l'action syndicale, difficulté que soulignait déjà Alain Touraine en 1988<sup>51</sup>.

Enfin, une autre difficulté historique du mouvement syndical latino-américain, qui s'est largement confirmée dans le cadre du virage progressiste, concerne l'organisation et la mobilisation des travailleurs du secteur informel<sup>52</sup>. Malgré une diminution de leur nombre dans le cadre du cycle de croissance qui a accompagné l'arrivée des gauches au pouvoir – mais aussi en raison de certaines dispositions législatives prises dans des pays comme le Venezuela ou l'Équateur, par exemple (cf. ci-dessus) –, ces travailleurs continuent en effet de représenter des proportions énormes (et souvent même majoritaires) des populations actives de ces pays (et de la région dans son ensemble). Ce qui pose de redoutables défis pour des structures syndicales largement conçues par et pour les travailleurs du secteur formel. Ce défi est d'autant plus redoutable que, là où les syndicats peinent à les toucher et à leur proposer non seulement des actions et des objectifs, mais aussi un discours dans lesquels ils puissent se retrouver, la plupart des gouvernements progressistes, eux, ont mis en place des politiques sociales souvent dirigées en priorité vers les catégories les plus pauvres et les plus précaires de la population (parmi lesquelles les travailleurs informels sont évidemment surreprésentés). De plus, le discours et l'imaginaire

127

<sup>49</sup> Celle-ci est issue de la fusion en 2008 entre l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT) et la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT) dans la foulée de la fusion intervenue deux ans plus tôt entre la CISL et la CMT dont elles étaient respectivement membres.

<sup>50</sup> On pourrait mentionner ici, *a contrario*, l'affiliation de l'UNT vénézuélienne à la Fédération syndicale mondiale (FSM, communiste), mais ils s'agit là d'une démarche individuelle dénuée d'une portée et d'une ambition régionales.

<sup>51</sup> Alain Touraine, « L'évolution du syndicalisme en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 29, n° 1, 1988.

<sup>52</sup> Alain Touraine, « L'évolution du syndicalisme en Amérique latine », art. cit. ; CETRI, « État des résistances dans le Sud : luttes syndicales », *op. cit.*

politiques de certains de ces gouvernements étaient également orientés autour de ces mêmes catégories<sup>53</sup>. C'est ainsi que, malgré des tentatives notables de combler le fossé historique séparant les syndicats des travailleurs informels en Amérique latine<sup>54</sup>, ce dernier reste considérable. Il a constitué un handicap majeur dans la possibilité pour les syndicats d'incarner un contre-pouvoir populaire légitime face aux gouvernements progressistes. C'est d'autant plus le cas que, ici aussi, malgré des exceptions notables (au Paraguay, en Équateur ou encore en Uruguay, par exemple), le mouvement syndical latino-américain s'est globalement montré peu à même de dépasser une logique de revendication redistributive par et pour les seuls travailleurs (salariés) et d'embrasser des revendications plus larges, qui lui auraient permis de faire plus facilement la jonction avec d'autres mouvements sociaux (écologistes ou indigènes, par exemple). Si cette jonction a pu parfois avoir lieu, ce fut ainsi, en règle générale, d'abord à partir d'une opposition à la logique politique (autoritaire et/ou centralisatrice) des expériences progressistes, mais plus rarement à partir d'un rejet unanime de ses grandes orientations économiques, laissant dès lors davantage de place à la possibilité de récupération, voire d'alliances ambiguës avec des mouvements ou forces de droite notamment<sup>55</sup>.

## Conclusion

L'arrivée massive de gouvernements de gauche au pouvoir en Amérique latine au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle a suscité une vague d'espoir non seulement dans ces pays, mais aussi à travers le monde. Aujourd'hui, alors que la conjoncture économique s'est retournée et que l'on assiste au retour au pouvoir de la droite un peu partout dans la région, cet espoir est largement retombé. Ce n'est pas tant que les avancées sociales et politiques aient été inexistantes, loin de là. Mais elles sont néanmoins restées pour la plupart enfermées dans des limites qui en ont considérablement réduit la portée, quand elles n'ont pas également créé de nouveaux

<sup>53</sup> CETRI, « Mouvements et pouvoirs de gauche en Amérique latine », *op. cit.*

<sup>54</sup> On peut penser ici au cas de la CTA ou de la Confédération des travailleurs de l'économie populaire (CTEP), en Argentine, ou encore à celui de la Confédération des travailleurs indépendants (Confederación de trabajadores por Cuenta Propia – CTCP) du Nicaragua.

<sup>55</sup> CETRI, « Droites militantes et mobilisations réactionnaires », *op. cit.*

défis ou problèmes, notamment pour les acteurs du mouvement social, y compris syndical.

Pour ce dernier, nous l'avons vu, l'arrivée des gauches au pouvoir s'est traduite par une incontestable amélioration du contexte dans lequel il opérait jusque-là, que ce soit d'un point de vue économique, social, politique ou encore juridique. Ces avancées se sont toutefois accompagnées d'une volonté et de tentatives concrètes de subordination du mouvement syndical au processus politique qui les portaient, ainsi que du maintien d'un cadre économique global extractiviste, qui en a limité la portée tout en rendant ces avancées étroitement dépendantes d'une conjoncture économique et politique favorables.

De la même manière, si, en règle générale, les syndicats latino-américains ont su tirer profit des nouvelles marges de manœuvre offertes par l'arrivée au pouvoir de gouvernements progressistes, soit pour (re)gagner en influence sur leurs grandes orientations politico-économiques, soit pour retrouver et/ou renouveler leur capacité de mobilisation et leur répertoire d'actions, ce ne fut pas sans problèmes et/ou défis, nouveaux ou anciens. Parmi ceux-ci, nous avons notamment souligné celui de la division, à la fois entre syndicats, mais aussi entre ces derniers et le reste des mouvements sociaux, que ce soit par rapport à l'attitude à adopter vis-à-vis des gouvernements progressistes et/ou par rapport à leurs grandes orientations économiques. Nous avons également évoqué le maintien de la plupart des syndicats latino-américains dans une matrice nationale populaire et/ou corporatiste qui en a également limité les discours et les revendications au détriment d'alliances plus larges. Enfin, nous avons souligné la difficulté persistante de ces mêmes syndicats à organiser et à représenter les travailleurs du secteur informel, en laissant dès lors trop souvent leur échapper une légitimité populaire que pouvaient plus facilement leur contester les gouvernements en place.

Dans ce contexte, alors que le retour des droites au pouvoir un peu partout en Amérique latine se traduit à nouveau par d'importants reculs sociaux et par des attaques plus ou moins directes contre les travailleurs et leurs syndicats<sup>56</sup>, reste à voir dans

<sup>56</sup> Que l'on songe notamment à la réforme du droit du travail imposée par le gouvernement de Temer, au Brésil – et dont voudrait également s'inspirer le gouvernement de Macri, en Argentine –, et qui, selon Guillermo Sullings, « implique

quelle mesure ces derniers seront ou non à même de s'appuyer sur les conquêtes de ces dernières décennies et sur les leçons à tirer de leurs limites pour éviter une nouvelle régression similaire à celle des années 1980-2000...

**Résumé :**

Les expériences progressistes latino-américaines du début du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle offrent un bilan contrasté d'un point de vue syndical. D'un côté, en effet, ces expériences se sont souvent traduites par des améliorations réelles et tangibles du contexte (économique, social, juridique) dans lequel les syndicats ont été amenés à déployer leur action dans la région. Mais de l'autre, elles se sont également accompagnées de tentatives presque systématique de subordination de ces mêmes syndicats aux processus politiques portés par les « gauches au pouvoir », sans compter les importantes limites idéologiques et/ou stratégiques qui les ont caractérisées. Dans ce contexte, les syndicats ont su (re)trouver des marges de manœuvre, mais ils n'ont pas toujours réussi à éviter le piège de la division, ni à dépasser leur difficulté chronique à élargir leur base de revendication et de mobilisation au-delà des seuls intérêts des travailleurs du secteur formel.